

## Commission d'examen de gestion (CEG)

### Nouvelle loi sur les Eglises nationales: la mise en œuvre demande beaucoup de temps

 **Barbara Fankhauser**  
*présidente*

La commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à dix reprises en 2018 afin d'exercer sa mission de surveillance et de préparer les objets à l'ordre du jour des Synodes.

En janvier, la CEG a déterminé comme d'habitude les services qui seront inspectés durant la première semaine de juin. Les principaux thèmes abordés ont été la Vision Eglise 21, les relations publiques, ainsi que la collaboration avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et les Eglises nationales ré-

formées. La CEG a pu se convaincre de l'engagement des collaboratrices et des collaborateurs à la Maison de l'Eglise. Le «Rapport de la commission d'examen de gestion» basé sur ces visites a été révisé et adopté lors d'une séance d'une journée en août, et le Synode en a pris connaissance en décembre. L'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des deux Synodes a été dominé par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. En été, l'accent a porté sur le règlement du personnel pour le corps pastoral. Les adaptations requises du Règlement ecclésiastique et de cinq autres

règlements ont été traitées en hiver. En raison de l'important volume de documents, la préparation des séances a demandé beaucoup de temps de la part des membres de la CEG.

A l'occasion des élections générales au Synode, Eduard Fuhrer (Steffisburg), Jürg Häberlin (Berthoud), Sylvie Robert-Roth (Delémont) et Rolf Schneeberger (Niederönz) ont démissionné de la commission d'examen de gestion. Ils ont été remplacés par Heidi Gebauer (Gümligen), Marie-Louise Hoyer (Bienne), Eva Leuenberger (Amsoldingen), Urs Tännler (Worb) et Regula Zurschmiede (Wiler b. Seedorf). ■



Une nouvelle direction pour le Synode: Jean-Marc Schmid, président (à gauche) et Christian Cappis, vice-président (à droite); au centre le doyen Christoph Jakob, qui a ouvert la session et conduit les élections.

## Commission des finances (COFI)

### Des nuages s'accumulent sur le ciel financier

 **Robert Gerber**  
*président*

La commission des finances (COFI) contrôle l'impact financier des affaires traitées par le Synode et exerce la surveillance financière parlementaire. Elle assume également une fonction d'examen de gestion.

La COFI s'est réunie en deux séances d'une journée et une séance d'une demi-journée. Elle s'est principalement penchée sur la préparation des objets ayant une incidence financière à l'ordre

du jour des Synodes d'été et d'hiver et sur le traitement de différentes tâches liées à son activité de surveillance. La commission a consacré une demi-journée à des questions en rapport avec l'introduction du modèle comptable MCH2 et à l'examen préliminaire de la révision totale du règlement portant sur la gestion financière. L'entretien de bouclage des comptes avec la fiduciaire BDO pour l'exercice 2017 n'a révélé aucune lacune dans la gestion des finances de l'Union synodale.

— Suite à la page 6 —

## Synode

### Président

Hansruedi Schmutz, administrateur, Lyss (jusqu'au 31 octobre 2018)  
Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (dès le 1<sup>er</sup> novembre 2018)

### Vice-président

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (jusqu'au 31 octobre 2018)  
Christian Cappis, avocat, Hinterkappelen (dès le 1<sup>er</sup> novembre 2018)

## Bureau du Synode

### Secrétariat germanophone

Andreas U. Schmid, pharmacien, Berne

### Secrétariat francophone

Monika Kornmayer, coordinatrice touristique, Saignelégier (jusqu'au 31 octobre 2018)

Marc Balz, pasteur, Bienne (dès le 1<sup>er</sup> novembre 2018)

### Responsable du procès-verbal de langue allemande

Erika Wyss, Grosshöchstetten

### Responsable du procès-verbal de langue française

Catherine Baumann, Berne